

RCS : TROYES
Code greffe : 1001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00181
Numéro SIREN : 838 179 349
Nom ou dénomination : SMART INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt 812

2018 B 181

(2022 | 812)

SMART INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 11 Rue des Charmottes
10410 RUVIGNY
838.179.349 RCS TROYES

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 21 DECEMBRE 2021

Le 21 décembre 2021, les associés de la Société SMART INVEST se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Monsieur Didier DE AMORIN préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la majorité des actions.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions ;

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Point sur le mandat du Président ;
- Point sur le mandat du Directeur Général ;
- Pouvoirs pour les formalités

Personne ne demandant la parole, le Président la Présidente de Séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris note de la démission de Monsieur Didier DE AMORIN de ses fonctions de Président à compter de ce jour, décide de nommer en remplacement pour une durée indéterminée :

- La Société DDA HOLDING, SARL dont le siège social est 40 Avenue Aristide Briand 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 519.994.602, représentée par Monsieur Didier DE AMORIN.

RK

DDA

Le Président aura droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour le compte de la société. Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris note de la démission de Monsieur Raphaël KERSUZAN de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce jour, décide de nommer en remplacement pour une durée indéterminée :

- La Société SI NR, SAS dont le siège social est 11 Rue des Charmottes 10410 RUVIGNY, immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 835.276.791, représentée par Monsieur Raphaël KERSUZAN.

Le Directeur Général aura droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement engagés pour le compte de la société. Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

Le Président
Sté DDA HOLDING
M. Didier DE AMORIN

Le Directeur Général
Sté SI NR
M. Raphaël KERSUZAN

Les Associés présents

Sté DDA HOLDING

Sté SI NR

